



# PROJETS DE RÉHABILITATION DE LA CAPITALE LES INSTRUCTIONS DE BRAHIM MERAD

Page 3

SAHARA OCCIDENTAL

## LA FUITE EN AVANT DU MAKHZEN

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4988 | Dimanche 7 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENT FERROVIAIRE

## UN TRAIN DÉRAILLE À CONSTANTINE

Page 16

## NORMALISATION ET AGRESSION CONTRE GHAZA

# DES MILLIERS DE MAROCAINS DANS LA RUE



Page 16

## VENTE D'ARMES À L'ENTITÉ SIONISTE



### ■ À QUELQUES JOURS DE L'AÏD ASSAUT SUR LES BOUTIQUES

Page 5

### ■ LE BARIL AU-DELÀ DES 100 DOLLARS « UNE RÉELLE POSSIBILITÉ »

Page 2

### ■ ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT L'AÏD EL-FITR LES CITOYENS APPELÉS À LA VIGILANCE

Page 2

## L'ONU APPELLE À FAIRE TAIRE LES ARMES

Page 5



## FÊTE DE L'AÏD EL-FITR

**Les citoyens  
appelés  
à la vigilance  
afin d'éviter  
les accidents**

La Direction générale de la Protection civile a appelé, hier dans un communiqué, les citoyens à la prudence et la vigilance afin d'éviter les différents types d'accidents pouvant survenir durant la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, en particulier les accidents domestiques.

«En prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, eu égard au nombre important de cas d'accidents enregistrés chaque année durant cette période, en particulier les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route, la Direction générale de la Protection civile lance une campagne de sensibilisation qui portera sur l'ensemble de ces risques», précise le communiqué. La Direction générale de la Protection civile a appelé, samedi dans un communiqué, les citoyens à la prudence et la vigilance afin d'éviter les différents types d'accidents pouvant survenir durant la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, en particulier les accidents domestiques.

«En prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, eu égard au nombre important de cas d'accidents enregistrés chaque année durant cette période, en particulier les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route, la Direction générale de la Protection civile lance une campagne de sensibilisation qui portera sur l'ensemble de ces risques», précise le communiqué. A cet effet, les services de la Protection civile recommandent l'«extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives», car la plupart de ces accidents surviennent, a-t-on souligné, au niveau de la cuisine en raison de la disponibilité d'équipement générant des risques, tels que les appareils de cuisson, l'huile de friture, les robots mélangeurs, couteaux, produits détergents et chimiques. Il s'agit également des jouets inadaptés ou non conformes «représentant un risque certain pour les enfants en bas âges, ajoute la même source, recommandant de choisir des jouets qui répondent aux normes de sécurité.»

«Les parents sont appelés également à lire et suivre les recommandations liées à l'âge, les avertissements, les consignes de sécurité et les instructions d'assemblage qui accompagnent le jouet. Concernant la sécurité routière et en raison de la forte mobilité durant cette fête de l'Aïd, la Protection civile invite les citoyens au «strict respect du code de la route, la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite ainsi que le port du casque pour les utilisateurs des motocycles.» La Protection civile met à la disposition des citoyens, son numéro de secours le 14 ou le numéro vert le 1021, pour une prise en charge «rapide». Accidents de la route : Treize morts et 391 blessés en 48 heures

**Treize morts et 391 blessés  
en 48 heures**

Treize personnes ont été tuées et 391 autres blessées à la suite d'accidents de la route ont été enregistrés au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon ce qui a été rapporté hier par les services de la direction générale de la protection civile. Les unités de la Protection civile ont enregistré 323 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation survenus les réseaux routiers à travers plusieurs wilayas du territoire national. Les blessés ont été pris en charge sur les lieux des accidents, puis évacués vers les structures sanitaires locales par les secours de la protection civile.

R. N.

## PRIX D'ALGER DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

**Nadir Larbaoui préside  
la cérémonie de distinction  
des lauréats**

*Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, vendredi soir à Djamaâ El-Djazaïr à Mohammadia (Alger), une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (Nuit du destin), au cours de laquelle ont été distingués les lauréats du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, de membres du Gouvernement, de conseillers du président de la République, ainsi que de représentants du corps diplomatique arabe et musulman accrédité à Alger et



de cheikhs de zaouïas et d'oulémas. Lors de la cérémonie, les trois premiers lauréats de la 4<sup>e</sup> édition du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, de la 4<sup>e</sup> édition du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et de la 20<sup>e</sup> édition du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran ont été distingués, aux côtés des membres du jury et des récitants et des imams de Djamaâ El-djazaïr, qui se sont vu remettre des certificats de mérite décernés par le président de la République.

Le premier prix du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran a été remporté par Bekkari Kada, le deuxième prix a été attribué à Abdelhak Didi et le troisième est revenu à Mohamed Belbekouche. Les trois premiers prix du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique ont été attribués respectivement à Abdelhalim Bichi, Abderrahmane

Dhouib et Mohamed Legriz. Au Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran, la première place est revenue à Nadir Hadj, la deuxième place à Rofaida Ghlamallah et la troisième place à Abdelkhalak Boudouda. À cette occasion, les participants et les lauréats de ces concours religieux ont salué «l'intérêt» porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de tout ce qui est au service de notre religion. Lors de la cérémonie religieuse, l'imam a mis en avant les vertus du mois sacré de Ramadhan et la noble symbolique de Laylat Al-Qadr, soulignant l'importance de cette occasion pour la multiplication des bonnes œuvres, des invocations et des actions de bienfaisance. Il a, par ailleurs, rappelé que Djamaâ El-Djazaïr était un édifice religieux chargé de «préserver le référent religieux national». Au terme de la cérémonie religieuse, la prière de Tarawih a été accomplie.

C. A.

## À QUELQUES JOURS DE L'AÏD

**Assaut sur les boutiques**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les préparatifs de l'Aïd vont bon train. Une certaine effervescence dans les achats règne partout avec notamment des articles d'habillement de toutes marques et de toutes tendances. Les prix restent quand même pour cette saison un peu abordable par rapport à l'année dernière.

Les magasins et marchés de proximité ne cessent pas d'étaler leurs marchandises soient celles de Turquie, Dubaï et Singapour ou celles des produits locaux. Après l'Iftar, c'est l'effervescence même dans les rues d'Alger où des cohortes de familles se déplacent pour leurs emplettes et surtout pour l'habillement pour les petits. Cette fois, c'est une aubaine dans certains quartiers comme Alger-centre, Bab-El-Oued et la rue Hassiba ben Bouali où les consommateurs font le plein. Les marques de tendances chez les jeunes comme les chaussures sportives ou sneakers sont

écoulés entre 3000 et 8000 DA et parfois plus, car les magasins affichent des prix alléchants pour séduire une clientèle assez exigeante. «La tendance cette année pour les jeunes c'est le banc sans motif» avec un tarif de 5000 à 7000 dans pratiquement toutes les rues commerçantes. Avec des promotions et des discounts, certains retrouvent le goût de se procurer des chaussures de ville ou mocassins aussi bien chez les hommes que les femmes. Toutefois, un tour chez les commerçants des grandes artères nous renseigne sur des promotions accordées aux femmes pour tout genre d'habillement soit des robes de soirée, des jeans importés d'Italie et qui font plutôt mode, des sacs en croco, chapeaux et écharpes sont aussi réclamés par les clientes. Ces articles classés comme démarqués ont été inaccessibles il y a quelques années. Aujourd'hui, une robe maison avec une veste légère d'une marque promue est cédée à 12.000 DA. On remarque que certains magasins de

la Rue Didouche Mourad et la Place Audin ont baissé leurs prix sur l'habillement féminin. Sauf pour les articles pour enfants dont la mercuriale n'a pas baissé. Une large gamme est certes offerte aux consommateurs pour un éventail de choix, mais il va sans dire que les prix d'un pantalon jean pour un enfant de bas âge coûte entre 2000 et 2500, ce qui reste cher pour les petites bourses qui cherchent l'alternative avec des promotions dans les marchés informels. C'est là où une fièvre des achats est constatée jusqu'à tard la nuit. Une paire de basket pour les jeunes est cédée à 3000 DA et pas plus. Un pantalon et un gilet pour enfants ne dépasse pas les 2500 DA et une robe pour femme en coton peut s'écouler à seulement 1000 DA. Ce qui arrange du moins les familles à bas revenus à se procurer des vêtements pour leur progéniture sans trop de dépenses.

F. A.

## SAHARA OCCIDENTAL

# La fuite en avant du Maroc

*Au grand dam de la communauté internationale, le Maroc persiste et signe. Le Makhzen vient de rappeler une fois de plus que le Maroc n'entend nullement appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et de son conseil de sécurité s'agissant du Sahara occidental.*

PAR KAMAL HAMED

Poursuivant sa politique de fuite en avant, Rabat considère, en effet, ce territoire comme faisant partie intégrante de son territoire. Cette position marocaine a été exprimée jeudi de vive voix à l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu) au Sahara Occidental, M. Staffan De Mistura. C'était lors de la visite du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, le 4 avril à Rabat au Maroc, avec le diplomate onusien. Le chef de la diplomatie marocaine a rappelé les fondamentaux de son pays s'agissant de la question du Sahara Occidental. Rabat a insisté sur la relance du processus politique des tables rondes avec la participation de toutes les parties impliquées sur la question du Sahara. Cette forme a été, pour rappel, rejetée par le front Polisario à cause des tergiversations et des manœuvres du Maroc. L'Algérie aussi, pays observateur lors des négociations entre les deux belligérants à savoir le Maroc et le front Polisario, a dit non au format des tables rondes qui n'ont abouti à aucun résultat concret. Comme deuxième condition posée par le Maroc, il y a l'impératif d'imposer comme seul cadre aux négociations l'Initiative Marocaine d'Autonomie. En somme Le Makhzen veut imposer l'option de l'autonomie du territoire du Sahara occiden-



tal comme seul cadre de la solution faisant ainsi fi des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui sont on ne peut plus claires puisqu'il est question de l'option du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Dans sa fuite en avant le Maroc refuse de revenir au processus des négociations au moment où « le cessez-le-feu est violé quotidiennement par les milices du « polisarior » (sic). Or, sur ce dernier point c'est le Maroc, par ses agissements, qui a rompu le cessez-le-feu en violant les résolutions de l'ONU. Le front Polisario n'a fait alors que réagir à ces provocations en revenant à la lutte armée. Cette position marocaine a, en toute logique, suscité une réaction des sahraouis. Le ministère des Affaires Étrangères de la RASD (république arabe sahraouie et démocratique), a

rendu public un communiqué dans lequel il restitue la vérité et répond aux allégations de Nasser Bourita. Le communiqué accuse le Maroc d'avoir rompu le cessez-le-feu de 1991 en attaquant la zone tampon d'El Guerguerat en date du 13 novembre 2020. Apparemment le Maroc poursuit sa politique de manœuvre dans le but d'entraver toute négociation sérieuse devant aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui. Des manœuvres basées sur les faux fuyants et les arguments fallacieux tout en accusant la partie sahraouie d'être à l'origine de l'arrêt du processus de paix. Dans cette politique le Maroc essaye aussi d'impliquer l'Algérie dans les négociations alors que ce n'est qu'un pays observateur au même titre que la Mauritanie.

K. H.

## PROJETS DE RÉHABILITATION DE LA CAPITALE

## Les instructions de Brahim Merad

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné hier la nécessité d'accélérer l'achèvement du projet d'automatisation des feux tricolores et du système de vidéosurveillance, ainsi que le projet de réhabilitation du centre de commandement et de contrôle dans les meilleurs délais et d'envisager les moyens de le répartir dans les principales wilayas.

Des recommandations faites lors de sa visite hier d'inspection au Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) où il a reçu des explications sur le fonctionnement du système automatisé des feux tricolores, le système de vidéosurveillance ainsi que le projet de

réhabilitation du Centre de Commandement et de Contrôle.

À cette occasion, le ministre a rappelé la priorité accordée, par les pouvoirs publics, à la modernisation des différents équipements publics. Brahim Merad a, également, mis en avant l'importance d'exploiter ces systèmes intelligents pour améliorer la fluidité du trafic dans la capitale et renforcer sa sécurité, tout en informant et sensibilisant les citoyens sur la mise en exploitation des systèmes de vidéosurveillance en prévision de leur adoption comme mécanisme d'inspection technique des infractions au code de la route.

À cet égard, le ministre a salué la démarche des autorités de wilaya d'Alger pour la mise en place du réseau de feux tricolores, qui vise à gérer au mieux la circulation et à éliminer les embouteillages dans la capitale du pays,

ainsi que le système de caméras de surveillance exploité par les services de la direction générale de la Sûreté nationale. L'installation des feux tricolores fait partie du projet de régulation du trafic routier au niveau de la capitale, dans le cadre du plan jaune de la nouvelle vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale. Lors de son inspection du projet de réaménagement du front de mer de la capitale, le ministre a expliqué que ce projet vise à faire d'Alger, l'une des villes les plus attractives de la Méditerranée.

Dans sa déclaration, Brahim Merad a souligné que dans un ou deux ans, de nombreux projets et espaces seront réalisés, et d'autres seront réhabilités, pour redonner à la capitale d'Alger toute sa splendeur.

L. B.

## COOPÉRATION

## Attaf s'entretient avec son homologue rwandais à Kigali

«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, hier à Kigali, des entretiens bilatéraux avec son homologue rwandais, M. Vincent Biruta, dans le cadre de sa visite de travail en République du Rwanda», a indiqué un communiqué du ministère.

À cette occasion, les deux parties ont passé en revue « les relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Rwanda », saluant « la nouvelle dynamique positive qui caractérise ces relations à la faveur de l'intérêt particulier que leur portent les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Paul Kagame », lit-on dans le communiqué.

Les deux ministres sont également convenus d'une série de mesures concrètes visant à maintenir et à pérenniser cet élan, à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment la Commission mixte de coopération économique et l'élargissement des relations de coopération et des échanges à de nouveaux domaines tels que l'énergie et l'industrie pharmaceutique, ajoute la même source. MM. Attaf et Biruta ont, par ailleurs, « longuement évoqué les développements de la situation dans les régions d'appartenance de leurs pays respectifs, à savoir la région des Grands Lacs et la région sahélo-saharienne. »

Saluant la convergence des positions et des vues à cet égard, les deux ministres ont « souligné la nécessité de renforcer la coordination bilatérale sur les questions de paix et de sécurité qui se posent dans ces deux espaces et qui revêtent une grande importance pour les deux pays. »

La visite de M. Attaf à Kigali s'inscrit dans le cadre de sa participation, en qualité de représentant personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux cérémonies commémoratives du 30<sup>e</sup> anniversaire du génocide qu'a subi ce pays frère en 1994.

## JOURNAL OFFICIEL

## L'ONS désormais sous la tutelle du ministre des Finances

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du ministre des Finances, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 21. Il s'agit du décret exécutif n° 24-114 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 21 mars dernier, conférant le pouvoir de tutelle sur l'ONS au ministre des Finances qui l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Ainsi, « sont abrogées toutes dispositions contraires à ce décret, notamment les dispositions du décret exécutif n° 20-366 du 8 décembre 2020 conférant au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'ONS », selon le décret.

R. N.

## SONATRACH

**Opération de circoncision de 422 enfants**

A l'occasion du mois sacré de ramadan, le Groupe Sonatrach a organisé une large opération de circoncision collective à travers l'ensemble des neuf directions régionales des œuvres sociales.

Cette opération a concerné les enfants des travailleurs de Sonatrach, des orphelins et des enfants de familles nécessiteuses, en coordination avec les associations caritatives à travers le pays.

À cette occasion, le Président Directeur Général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a partagé la joie des parents d'enfants circoncis lors de sa visite au Centre Médico-Social Benali Cherif à Alger, où il a inspecté le déroulement de l'opération au niveau de ce centre et les conditions de sa préparation, où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour sa réussite», précise un communiqué de Sonatrach.

Cette opération, qui s'inscrit dans les traditions de citoyenneté de Sonatrach, a été supervisée par un personnel médical spécialisé de la Direction des Œuvres sociales du groupe et des chirurgiens conventionnés, au niveau du Centre médicosocial Ben Ali Chérif.

Elle a concerné plus de 422 enfants à Alger et un grand nombre d'enfants dans les différentes antennes de la Direction des services sociaux à travers le territoire national. Les enfants ont également bénéficié de kits complets de circoncision et de divers cadeaux.

Cette initiative s'inscrit dans la longue tradition de citoyenneté de Sonatrach, dans le but d'apporter joie et bonheur aux enfants et à leurs familles durant le mois sacré du Ramadan.

## BLIDA

**Destruction de trois quintaux de viande avariée**

Les services de la police urbaine, en coordination avec les services de l'inspection du commerce et de la répression de la fraude de la commune de Boufarik, ont procédé à la destruction de 320 kilogrammes de viande blanche et rouge impropres à la consommation.

Selon un communiqué de la sureté de wilaya, cette destruction intervient suite au contrôle de 16 commerces de produits alimentaires, de viandes rouges et blanches, et de boissons au niveau de la commune de Boufarik.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver l'environnement, à assurer la sécurité et la santé des consommateurs et à prévenir les intoxications alimentaires.

Selon le même communiqué, «lors de la visite de terrain effectuée ce week-end, plusieurs infractions ont été relevées au niveau des commerces de la ville de Larbaâ, notamment le marché quotidien, liées essentiellement au non-respect des conditions de conservation, d'hygiène et de réfrigération.»

Outre 124 litres de sorbet (Cherbettes) détruite, l'opération a permis la destruction de 320 kg de viandes blanches et rouges et une quantité d'abats estimée à 0,50 kg.

R. N.

## LE BARIL AU-DELÀ DES 100 DOLLARS

**« Une réelle possibilité »**

*Avec des risques grandissants d'escalade militaire au Moyen-Orient entre l'entité sioniste et l'Iran, les attaques ukrainiennes répétées sur les installations pétrolières russes et le maintien de la stratégie du cartel élargi Opep+ de réduction de l'offre, la hausse des cours du pétrole pourrait bien se poursuivre.*

PAR RIAD EL HADI

**A**u cours des cinq derniers mois, note le site Transitions & Energies, «le baril a regagné plus de 25%. Le Brent, la référence européenne, a dépassé jeudi 90 dollars et même atteint brièvement 91 dollars. Il pourrait bien franchir le seuil des 100 dollars.» Mais selon les analystes, il reste «peu vraisemblable que les prix du pétrole aillent beaucoup plus loin que le niveau des 100 dollars compte tenu des conséquences que cela aurait sur la demande, qui baisserait, et sur l'offre, qui augmenterait.»

Si la tendance actuelle se poursuit, note la même source, «ce sera une mauvaise nouvelle pour les économies européennes en général et française en particulier menacées par la récession. Il ne faut pas perdre de vue l'importance du pétrole, de loin la plus importante source d'énergie qui assure encore aujourd'hui un tiers du mix énergétique mondial.»

Du côté de l'offre, les risques géopoliti-



tiques «peuvent créer des problèmes d'approvisionnement qu'il s'agisse d'une possible escalade au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran ou en Europe des attaques ukrainiennes répétées contre les raffineries russes qui pourraient affecter la disponibilité de produits raffinés sur le marché mondial.» Le site spécialisé anticipe qu'une «envolée au-delà de 100 dollars le baril est aujourd'hui une réelle possibilité.»

Et pour que les cours se maintiennent ensuite durablement à un tel niveau «dépend de l'équilibre entre l'offre et la demande.» Le marché est aujourd'hui indéniablement tendu. D'un côté, une

activité économique plus dynamique signifie que la demande augmente de 1,5 à 2 millions de barils par jour en glissement annuel, de l'autre, la croissance de l'Industrie manufacturière accroît justement la consommation de carburant.

R. E.

## POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN 2024

**Saihi dévoile sa nouvelle vision**

Intervenant jeudi dernier lors d'une rencontre avec les directeurs de la Santé des wilayas et les directeurs des établissements publics hospitaliers (EPH), le ministre de la Santé M. Abdelhak Saihi a souligné l'importance accordée par son département à l'amélioration de la prise en charge médicale des patients et aussi à la régularisation de la situation administrative des praticiens, de leurs carrières professionnelles et des statuts particuliers.

«L'année 2024 sera une année d'excellence et d'une nouvelle vision pour la prise en charge des malades et la carrière professionnelle des praticiens de la santé» rapporte ce samedi un communiqué du ministère, qui souligne que «le ministre Saihi a insisté pour l'accélération des démarches administratives pour l'application des nouveaux statuts.» «Le ministère de la Santé a défendu les propositions des syndicats du secteur. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre des nouveaux statuts adoptés au profit des praticiens. La mise en œuvre de ces nouveaux statuts permettra de nouvelles revalorisations salariales et la création de nouveaux postes en graduation au sein de l'organigramme de la Santé, et ce, conformément à la vision du Président de la République, qui a accordé une grande importance au volet humain» ajoute la même source, qui met en avant une avancée considérable et une première depuis 30 années.

D'autre part, le ministre de la Santé a insisté auprès des responsables de son secteur pour l'adoption de la deuxième version du système PAM, et ce, afin de renforcer la numérisation et la modernisation du secteur.

R. N.

## VÉRIFICATION DES DOCUMENTS

**La Caisse nationale des retraités lance une plateforme**

Dans un monde où la digitalisation est devenue incontournable, la Caisse nationale des retraités (CNR) se positionne à l'avant-garde de l'innovation avec le lancement d'une plateforme numérique conçue pour authentifier les documents de manière fiable et sécurisée. Cette plateforme, accessible via le site officiel du CNR <http://www.cnr.dz/>, permet aux utilisateurs de vérifier l'authenticité des documents délivrés par le Fonds.

Elle représente une avancée significative dans la lutte contre la fraude documentaire et la simplification des démarches administratives pour les retraités. Grâce à des mécanismes de sécurité avancés, tels que des codes de sécurité dynamiques et un code QR, la plateforme garantit la véracité des documents.

Ces fonctionnalités assurent une protection optimale contre toute tentative de falsification.

**Un accès simplifié pour tous**

Le CNR a mis l'accent sur la facilité d'accès à cette nouvelle plateforme, soulignant ainsi son engagement envers l'inclusion numérique. La vérification des documents peut se faire rapidement via le lien direct fourni, sans frais supplémentaires pour les utilisateurs.

Ce développement s'inscrit dans la volon-

té du CNR de moderniser ses services et de promouvoir une gestion transparente et efficace.

La plateforme est un outil précieux pour les administrations et les institutions, leur permettant de valider l'authenticité des documents en toute confiance.

Avec cette initiative, la Caisse nationale des retraités (CNR) démontre son engagement à améliorer continuellement ses services et à adopter les dernières innovations technologiques au service de ses membres.

Rappelons que, La Caisse Nationale des Retraités (CNR) innove pour ses affiliés avec l'application mobile "Retraite DZ", facilitant l'obtention et l'impression des certificats de revenu.

Cette avancée permet aux retraités de télécharger et d'imprimer leurs attestations de revenu directement depuis leur smartphone, valides pour toutes démarches administratives.

En outre, la CNR continue d'accompagner ses affiliés en proposant un support visuel détaillé pour une utilisation optimale de l'application "Retraite DZ".

Cet effort de digitalisation traduit l'engagement de la CNR à rendre l'accès à l'information financière plus pratique, rapide et accessible pour tous ses membres.

R. N.

## VENTE D'ARMES À L'ENTITÉ SIONISTE

# L'ONU appelle à faire taire les armes

Le Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté, vendredi 5 avril, une résolution mentionnant le terme controversé de «génocide» et exigeant l'arrêt de toute vente d'armes à l'entité sioniste.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

À noter que ce texte n'a pas de valeur contraignante. Cette résolution appelle « tous les États à cesser la vente, le transfert et la livraison d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires vers Israël afin de prévenir de nouvelles violations du droit international humanitaire et des abus et violations des droits humains. » De plus, elle « condamne l'utilisation de l'intelligence artificielle pour aider à la prise de décision militaire susceptible de contribuer à des crimes internationaux ». Vingt-huit des quarante-sept membres du Conseil ont voté en faveur de cette résolution présentée par le Pakistan. Six pays ont voté contre, dont l'Allemagne et les États-Unis. Treize pays se sont abstenus, dont la France, car la référence au génocide ne peut « être incluse (...) sans que la qualification ait été validée par une autorité juridictionnelle habilitée à le faire », comme la Cour internationale de justice, a expliqué l'ambassadeur français, Jérôme Bonnafont. « Il faut que vous (...) mettiez fin à ce génocide retransmis en direct à la télévision dans le monde entier », a exhorté le représentant palestinien à l'ONU, Ibrahim Khraishi, avant le vote. « Un vote «oui», c'est un vote pour le Hamas, un vote pour légitimer le terrorisme palestinien et l'encour-



ager », a accusé l'ambassadrice d'Israël, Meirav Shahar. La semaine dernière, le Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, avait adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu grâce à l'abstention de Washington, le plus proche allié d'Israël. Pour l'heure, cela n'a pas eu de conséquence sur le terrain.

### Humanitaires tués à Ghaza par l'entité sioniste: Les responsables doivent rendre des comptes

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, a affirmé hier que les responsables de l'assassinat d'humanitaires lors d'une frappe de l'armée d'occupation dans la bande de Ghaza, devaient rendre des comptes, ajoutant que les informations fournies par l'entité sioniste au sujet du massacre étaient «insuffisantes.» «Nous avons clairement indiqué (aux autorités d'occupation) que nous avions reçu des informations insuffisantes pour répondre à nos attentes», a déclaré Mme Wong aux journalistes après la mort de Lalzawmi Frankcom, une travailleuse humanitaire australienne tuée lundi avec six autres humanitaires dans une frappe de l'armée d'occupation sioniste à

Ghaza. L'Australienne de 43 ans travaillait pour l'ONG américaine World Central Kitchen, qui est notamment impliquée dans l'envoi d'aide par bateau de Chypre vers Ghaza, soumise depuis six mois à une sauvage agression sioniste. Les travailleurs humanitaires -- trois Britanniques, un Canadien à la double nationalité, un Polonais, une Australienne et un Palestinien -- ont été tués après avoir supervisé le déchargement partiel d'un navire transportant 300 tonnes d'aide alimentaire de Chypre. «Nous attendons que tous les responsables de sa mort et de celle des collègues du World Central Kitchen ont péri avec elle rendent des comptes», a déclaré Penny Wong. «Nous pensons que ces décès sont totalement inexcusables et qu'une action claire est nécessaire pour garantir que jamais ces drames ne se répètent», a-t-elle dit.

«Nous réaffirmons que des mesures appropriées doivent être prises à l'encontre des personnes responsables» de ces massacres, a insisté la ministre australienne. L'assassinat des membres de World Central Kitchen avait suscité une vague d'indignation à l'international, soulignant la nécessité de sanctionner l'entité sioniste.

R.R.

### CRIME DE GÉNOCIDE À GHAZA

## La Colombie dépose une déclaration d'intervention auprès de la CIJ

PAR RACIM NIDHAL

«La Colombie a déposé jeudi une déclaration d'intervention concernant le procès de l'entité sioniste pour crime de génocide dans la bande palestinienne de Ghaza, et l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide», indique vendredi un communiqué de la Cour internationale de Justice (CIJ).

« Se référant à l'article 63 du statut de la Cour international de Justice, la Colombie a disposé ce jour (Jeudi NDLR) au Greffier de la CIJ une Déclaration d'intervention en l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de ghaza » précise la même source.

L'article 63 du statut de la CIJ stipule

que « lorsque est en cause l'interprétation d'une convention à laquelle ont participé d'autres États que les parties en litige, chacun de ces États a le droit d'intervenir en l'affaire », lit-on dans le document publié sur le site de la Cour. Et d'ajouter, « Si un État exerce cette faculté l'interprétation contenue dans la sentence est également obligatoire à son égard. » Pour se prévaloir du droit d'intervention que lui confère l'article 63 du statut de la CIJ, la Colombie invoque sa qualité de partie à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans sa Déclaration, la Colombie indique que « la Convention sur le génocide est un instrument fondamental de droit international et affirme que l'affaire soulève des questions essentielles concernant l'interprétation et l'application de différentes dispositions

de ladite Convention qui reflètent des obligations erga omnes dues à la communauté internationale dans son ensemble, et des obligations erga omnes dues à tous les États parties au traité. » La Colombie fait valoir qu'elle soumet sa Déclaration « avec une conviction sincère que les États parties à la Convention sur le génocide doivent faire tout ce que est en leur pouvoir pour contribuer à prévenir, réprimer et punir le génocide (...) pour aider la Cour à établir la responsabilité d'un état partie à la Convention qui aurait manqué aux obligations qui y sont énoncées », a-t-on ajouté. Comme le prévoit l'article 63 du règlement de la Cour, l'Afrique du Sud et l'Entité sioniste ont été appelés de présenter des observations écrites sur la Déclaration d'intervention de la Colombie.

R. N.

### RAID SIONISTE EN SYRIE

## L'Iran promet une opération de représailles « au bon moment »

L'Iran a réaffirmé hier sa détermination à mener une opération de représailles « au bon moment », suite aux frappes sionistes contre son bâtiment diplomatique à Damas, où sept membres des Gardiens de la révolution ont trouvé la mort lundi. « L'opération (de représailles) sera menée au bon moment, avec la précision et la planification nécessaires, et avec un maximum de dégâts pour l'ennemi afin qu'il regrette son action », a assuré le général Mohammad Bagheri, chef d'état-major des forces armées iraniennes. « Nous déterminons le moment de l'opération, le type de l'opération et le plan de l'opération », a-t-il ajouté. Des frappes aériennes sionistes ont détruit lundi l'annexe consulaire de l'ambassade iranienne à Damas, en Syrie, faisant 13 morts, dont notamment sept membres du corps des Gardiens de la révolution.

### À ARÉHA

## Des maisons palestiniennes incendiées par des colons sionistes

«Cinq maisons palestiniennes ont été incendiées par des colons sionistes extrémistes vendredi au nord de la ville d'Aréha, en Cisjordanie occupée», a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Un habitant du village d'Auja Spring, cité par Wafa, a indiqué que les colons ont attaqué les Palestiniens, «ont écrit des slogans racistes sur les maisons et provoqué un incendie dans quatre d'entre elles.» De leur côté, les forces d'occupation sionistes ont fermé les entrées de la ville d'Aréha dans les deux sens, empêchant le passage des véhicules. Des sources sécuritaires, citées par l'agence de presse, ont fait savoir que les forces d'occupation ont fermé les quatre principaux accès menant vers la ville pendant l'iftar. Au cours des six derniers mois, plus de 700 attaques de colons sionistes extrémistes contre des Palestiniens ont été enregistrées en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), tandis qu'au moins 1.244 Palestiniens, dont 600 enfants, ont été déplacés en raison de la violence des colons et des restrictions d'accès.

### AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## 33.137 martyrs et 75.815 blessés

«Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis six mois, s'est alourdi hier samedi à 33.137 martyrs et 75.815 blessés», a fait savoir le ministère palestinien de la Santé. La même source a précisé qu'au moins 46 Palestiniens sont tombés en martyrs et 65 autres ont été blessés lors de quatre massacres de l'armée d'occupation au cours des dernières 24 heures, ajoutant que de nombreuses victimes sont encore coincées sous les décombres. Un précédent bilan faisait état de 33.091 martyrs et 75.750 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.





RAMADHAN ET SOMMEIL

# Phases et rythme modifiés



Les mérites du mois  
de Ramadhan





RAMADHAN ET SOMMEIL

## Phases et rythme modifiés

*Ramadhan oblige tout musulman à jeûner du lever jusqu'au coucher du soleil. Ces changements du rythme de vie entraînent également des modifications dans le rythme du sommeil.*

Ramadhan est un mois sacré chez les musulmans. Il correspond à la célébration du mois au cours duquel Allah commença à révéler ses enseignements au Prophète Mohamed (qsssl). Durant cette période, il est interdit de manger, de boire, de fumer et de respirer des parfums, entre le lever et le coucher du soleil. Le but de ce jeûne est d'échapper aux conditions matérielles de la vie humaine et de se rapprocher ainsi de Dieu. Peut-être l'esprit y parvient-il, mais le corps, lui, reste assujéti à des contingences très matérielles telles que le sommeil et l'alimentation. Ainsi, des médecins ont voulu savoir si les changements de rythme imposés par le Ramadan avaient un effet sur le sommeil.

Huit jeunes hommes ont accepté de se prêter à l'expérience des chercheurs. Leur activité cérébrale a été enregistrée au cours de quatre séances de deux nuits consécutives: la première 15 jours avant le



Ramadhan, puis au 11<sup>e</sup> jour de Ramadhan, au 25<sup>e</sup> jour et enfin 15 jours après la fin du jeûne. L'analyse des résultats a ainsi pu démontrer que le temps d'endormissement s'est allongé en période de jeûne et que l'organisation des différentes phases du sommeil s'est modifiée. Le temps global de sommeil a diminué, mais de façon inégale: la proportion de sommeil non paradoxal a augmenté tandis que le temps de sommeil paradoxal (phase de sommeil durant laquelle on rêve) lui, a diminué. En même temps que ces modifications du sommeil, des perturbations du rythme circadien

de température ont également été observées. Il existe en effet, des variations cycliques de la température du corps au cours d'une journée, et celles-ci sont décalées de 2 à 3 heures pendant la période de jeûne. Une augmentation de la température corporelle a également été enregistrée la nuit ainsi qu'une diminution de l'amplitude de ces cycles (différence entre la température la plus élevée et la moins élevée). En bref, le jeûne modifie les rythmes physiologiques du sommeil et de la température, les deux étant liés.

Les chercheurs ont vérifié que la

valeur énergétique de la nourriture ne changeait pas pendant la période de Ramadhan. Elle ne pouvait donc pas expliquer ces modifications du sommeil. Selon eux, l'inversion des rythmes alimentaires serait à l'origine des modifications observées. On ne peut cependant pas exclure que l'excitation apportée par la rupture du jeûne le soir venu ne facilite pas l'endormissement et contribue à ces décalages de rythmes. Autrement dit, l'ambiance plus festive le soir favorise un coucher plus tardif !

Les chercheurs ont vérifié que la

## Poivre noir : l'incontournable en cuisine!

On le retrouve sur toutes les tables, dans la majorité des recettes, et il peut parfois vous faire éternuer... oui, on vous parle ici du poivre noir ! Peu de gens se questionnent à propos du poivre, mais il est intéressant d'en connaître l'origine, la culture, les variétés... Nous ferons ici un petit tour d'horizon dans l'univers du poivre.



### Origine du poivre :

Le poivre est le petit fruit jaune du poivrier qui pousse en grappes suspendues à des lianes. Le poivrier est originaire de l'Inde et appartient à la famille des pipéracées. Plus de 600 espèces de poivriers existent à travers le monde. On le récolte aussi à l'est de Java en Indonésie, au Sri Lanka, en Australie, au Brésil et à Madagascar. Lors de la cueillette, les grains sont jaunâtres, puis noircissent en séchant au soleil. Mais on trouve aussi le poivre blanc et vert. Le

poivre rose n'est pas classé parmi la famille des poivres. C'est en fait une petite baie au goût poivré.

### Un peu d'histoire :

Originaire de l'Inde, le poivre est la plus connue des épices. Selon une légende, il était si prisé des dieux que ces derniers firent protéger les poivriers par des serpents pour éviter que les mortels en abusent. Peu à peu, il a séduit les anciens Égyptiens, les Grecs et les Romains. Lors de la chute de Rome, le

poivre fut utilisé comme monnaie d'échange pour payer les tributs aux envahisseurs barbares. Et durant tout le Moyen-Âge, il servit de véritable monnaie. La recherche de ce poivre si précieux incita maints explorateurs à se lancer dans la traversée des mers et fut ainsi à l'origine de la découverte des continents.

### En cuisine :

Le poivre noir est l'épice la plus importante en gastronomie. C'est une épice

dernier moment, le poivre ne supporte pas la chaleur prolongée.

### Vertus thérapeutiques :

Le poivre noir a aussi des vertus thérapeutiques. Il stimule la digestion, contrôle la douleur, est expectorant et peut aider à la cicatrisation de petites blessures. Ses propriétés qui facilitent le transit intestinal sont réputées pour les régimes diététiques. On l'utilise parfois sous forme d'huile essentielle, diluée dans de l'eau, de l'huile ou de la crème à massage.

On raconte également que le poivre noir possède des vertus aphrodisiaques! Le poivre long aurait été connu même avant le poivre noir. Les grains réunis sur des petits épis en forme de cylindres possèdent les mêmes propriétés que le poivre noir, mais seraient un peu plus aromatiques. Il est intéressant d'essayer les différentes variétés de poivre.

**Notre secret:** Ne poivrez vos plats cuisinés qu'au



## CARNET DE RECETTES

### Gigot d'agneau au four



#### Ingrédients:

1 gigot d'agneau de 2,5 kg environ  
2 gousses d'ail  
2 c. à soupe d'huile environ  
1 petit oignon  
sel, poivre  
800 g de haricots verts ou pomme de terre pour l'accompagnement

#### Préparation:

Préchauffer le four. Peler les gousses d'ail. À l'aide d'un couteau pointu, les faire pénétrer dans la viande en plusieurs endroits. Enduire légèrement d'huile et mettre dans un plat. Ajouter l'oignon coupé en deux. Cuire à four chaud 40 minutes environ. À mi-cuisson retourner la viande. Saler, poivrer. Arroser au besoin avec un peu d'eau pendant la cuisson. Découper la viande en tranches sur un plat de service chaud. La viande doit être rosée au centre. Verser le jus dans une saucière. Servir de suite dans des assiettes chaudes avec les haricots verts ou les pommes de terre cuits à la vapeur.

### Soupe de poissons et légumes



#### Ingrédients:

1 kg de poissons à chair blanche (soles, cabillaud...)  
250 g de carottes  
250 g de pommes de terre  
2 poireaux,  
1 tomate  
1 petit oignon, 1 petit poivron vert  
1/2 botte de persil et de coriandre  
2 c. à soupe d'huile  
2 gousses d'ail  
1 c. à café de sauce tomate  
3 l d'eau  
Sel, poivre  
1 citron coupé en quartiers  
2 c. à café de persil haché

#### Préparation:

Dans une marmite, faire revenir dans l'huile chaude l'oignon et l'ail. Ajouter l'eau, le persil et la coriandre. Ajouter le poisson, faire cuire à feu doux pendant 30 minutes. Retirer la marmite du feu et réserver. Retirer les peaux et les arêtes des poissons. Mixer avec le bouillon, passer au chinois et réserver. Dans une autre marmite, mettre à cuire les légumes avec le sel et le poivre. Mixer également les légumes après cuisson et les passer au chinois. Dans une marmite, mettre à chauffer sur feu doux, le poisson mixé avec son bouillon, ajouter les légumes mixés et la sauce tomate, bien mélanger le tout. Rectifier l'assaisonnement. Servir la soupe bien chaude accompagnée de persil haché, accompagnée de quartiers de citron.

### Cigares au thon et légumes



#### Ingrédients:

10 feuilles de dioules  
1 boîte de thon au naturel, égoutté et émietté  
1 courgette en julienne  
1 poivron rouge, épépiné et coupé en petits morceaux  
1 blanc de poireau en julienne  
4 œufs durs, coupés en petits morceaux  
3 c. à soupe de persil haché  
1 pincée de paprika en poudre  
1 petite boîte de champignons émincés  
1 petite carotte en julienne  
150 g de fromage râpé  
1 c à soupe de ciboulette hachée  
Sel et poivre  
2 c. à soupe d'huile d'olive

#### Préparation:

Faire chauffer l'huile dans une poêle. Y faire blondir les poireaux pendant quelques minutes. Ajouter la carotte, la courgette et continuer la cuisson pendant quelques minutes en remuant. Saler et poivrer, incorporer les champignons, le paprika, la ciboulette et le persil. Laisser cuire pendant 10 minutes environ, jusqu'à évaporation du liquide. Ajouter le thon et les œufs durs et bien mélanger. Cuire le tout pendant quelques minutes. Préchauffer le four à 180 C. Couper les feuilles de dioules en quatre. Déposer une bonne cuillère à soupe de la farce au thon et saupoudrez de fromage râpé. Rouler le cigare en répartissant au fur et à mesure le farce au thon et légumes. Poser les cigares ainsi confectionnés sur une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire au four 5 à 7 minutes à 180 °C, le temps que les cigares soient bien dorés. À la sortie du four, décorer avec de la ciboulette.

### Limonade-maison



#### Ingrédients:

150 g de sucre  
600 ml d'eau  
150 ml de jus de citron  
3 c. à soupe de zestes de citron râpé  
Quelques branches de menthe  
Quartiers de citron  
Feuilles de menthe

#### Préparation:

Mettre le jus et les zestes de citron avec les branches de menthe dans un saladier, ajouter 300 ml d'eau, couvrez et laissez reposer toute une nuit. Porter à ébullition le sucre dans une casserole avec 300 ml d'eau. Retirer du feu et laissez refroidir. Verser le jus de citron dans un saladier en filtrant avec une passoire. Ajoutez le sirop de sucre et mélangez soigneusement le tout. Verser dans une carafe. Servez avec les quartiers de citron et décorez avec les feuilles de menthe.

#### Ingrédients :

Du riz cuit  
Du maïs en boîte  
Des betteraves coupées en dés  
Des cornichons coupés en morceaux  
Des pommes de terre cuites à l'eau et coupées en dés  
2 tomates  
De la mayonnaise  
Du sel et du poivre  
De la ciboulette hachée  
1 boîte de thon

#### Préparation:

Mélanger le riz avec le maïs, ajouter le thon, la mayonnaise, les betteraves, les pommes de terre et assaisonner. Décorez votre salade à votre guise.

# Les mérites du mois de Ramadhan

Ramadhan est le mois des bénédictions dont il faut profiter en accomplissant davantage d'actes d'adoration.

Accomplir des prières la nuit était l'habitude du Prophète bien-aimé et des saints vertueux, qui plus est durant les nuits de Ramadhan.

De plus, il est recommandé durant Ramadhan de réciter longtemps le Coran dans chaque rakah, de manière à en terminer la récitation complète durant ce mois. Les bienfaits

Voici un poème significatif de la valeur des actes surrogatoires lors du mois béni de Ramadhan :

"Que celui qui veut gagner le Paradis délaisse la négligence et qu'il se lève dans la nuit obscure pour bénéficier du Qourân (Coran) et de sa lumière intense.

Qu'il fasse succéder jeûne après jeûne car cette vie court à sa fin."

Musulman, saisis ce grand bien surtout au cours de ces jours bénis. Il a été dit :

"Ramadhan qui est la terre de semence est arrivé, augmente alors tes œuvres de bien et méfie-toi de la corruption.

Accomplis ses droits par la parole et par l'action. Quant à tes provisions pour ta vie de l'au-delà, prépare-les rapidement.

En effet, celui qui sème les grains et ne les arrose pas, gémit de regret le jour de la moisson."

Accomplir des prières surrogatoires en plus des cinq prières obligatoires comporte un grand bien pour le musulman. Durant le mois de Ramadhan, les récompenses dans ces actes d'adorations sont plus importantes et particulièrement lorsqu'ils sont accomplis durant la nuit, espérant ainsi profiter des immenses récompenses de la nuit de al-qadr.

## L'habitude des gens vertueux durant Ramadhan

Veiller en faisant des invocations, en faisant des prières ou en récitant le Qourân est l'habitude des gens vertueux, surtout pendant le mois béni de Ramadhan et plus précisément au cours des 10 dernières nuits de ce mois.

En effet, il a été rapporté dans les deux recueils (SaHîH) de Al-Boukhâriyy et Mouslim, d'après Âichah : "Lorsque les dix dernières nuits de Ramadhan commençaient, le Messager d'Allah attachait son vêtement autour de la taille [c'est une métaphore qui montre qu'il redoublait d'efforts], veillait les nuits et réveillait sa famille pour accomplir des prières surrogatoires."

En cela, il y a un signe qui montre combien il est important de fournir des efforts dans l'obéissance à Allah et dans les œuvres de bienfaisance, surtout pendant les 10 dernières nuits de ce mois béni. Soyons donc de ceux qui cherchent à gagner davantage de récompenses en jeûnant le jour et en faisant des prières la nuit. Veillons aussi à accomplir la prière de l'aube (asoubh) et celle de la nuit (alichâ) en assemblée, tant il y a de bénédictions éminentes en cela.

## L'exemple du Prophète

L'imam Mâlik a rapporté dans *Al-Mouwatta* : "Il m'est parvenu que Ibnou l-



Mouçayyab a dit : - Celui qui assiste à la prière de al-ichâ [c'est-à-dire en assemblée] la nuit de al-Qadr aura gagné sa part parmi les bienfaits de cette nuit.-"

Celui qui accomplit beaucoup de prières au cours de la nuit, récite le Qourân et évoque abondamment le nom de Allâh gagnera d'éminentes récompenses et suivra ainsi l'exemple du maître de l'humanité, notre maître Mouhammad. Il a été rapporté par Mouslim dans son recueil (Sahih) d'après Ibnou Abbâs que le Prophète s'endormait après la prière de al-ichâ, qu'il se levait une fois la première moitié de la nuit écoulée et faisait la prière avec le witr, puis se rendormait, puis se relevait à l'appel à la prière pour la prière du Soubh.

Il est rapporté dans le recueil (Sahih) de Mouslim, d'après Houdhayfah, qu'il a accompli la prière avec le Prophète qui a récité sourat Al-Baqarah, Âli Imrân et An-Niçâ durant une même rakah ! Al-Boukhâriyy rapporte que Âichah a dit : "Le Prophète priait dans la nuit 13 rakah (cycles de prière) y compris al-witr."

Dans les deux recueils (à savoir celui d'Al-Boukhâriyy et celui de Mouslim), il est également rapporté que Âichah a dit : "Le Messager de Allâh accomplissait entre la prière de la nuit (alichâ) et celle de l'aube (al-fajr) 11 rakah en disant le salâm toutes les 2 rakah. Puis il clôturait [sa veillée] par une rakah". C'est cette rakah qu'on appelle al-witr, qui signifie l'impaire.

## Le bienfait de réciter longtemps le Qourân durant les nuits de Ramadhan

Il a été rapporté que certains Salaf terminaient la récitation du Qourân entier toutes les 3 nuits de RamaDâh et certains le terminaient toutes les 7 nuits. Les Salaf récitaient le Qourân pendant le mois de Ramadhan dans la prière et en dehors de la prière. Ibrâhîm An-Nakhiyy récitait tout le Qourân en deux nuits de Ramadhan et surtout au cours des 10 dernières nuits du mois. L'imam Ach-Châfiyy terminait la récitation entière du Qourân 60 fois au cours de Ramadhan.

On rapporte que Wahîb Ibnou l-Warah a dit : "On a interrogé un homme : - Tu ne dors pas? - Il a répondu : - Les merveilles du Qourân ont retardé mon sommeil. -"

Dans le recueil *Al-Mouwatta*, il est rapporté que notre maître Oumar Ibnou l-Khattâb, priait la nuit jusqu'à ce que la moitié de la nuit soit écoulée. Là, il réveillait sa famille pour la prière et il leur disait : "La prière ! La prière !" Quant à notre maître Outhmân Ibnou Affân, il pri-

ait de nuit et terminait la récitation de tout le Qourân en une seule rakah !

On rappelle ici que réciter le Qourân sans l'avoir reçu par transmission de gens de confiance peut mener la personne à accumuler les péchés et non les récompenses (haçanât). Mieux vaut réciter 11 fois ou plus

*Qoul houwa l-Lâhou aHad* correctement que sôurate al-baqarah avec des fautes.

Ô vous, bien-aimés croyants, profitez des mérites de ce mois tout en espérant la sauvegarde de la part de Allâh, afin que lorsque Ramadhan s'achèvera, il

vous sera pardonné. En effet, le Prophète a annoncé que lorsque le mois de Ramadhan commence, les portes de la miséricorde et les portes du Paradis sont ouvertes. Les portes de l'enfer sont fermées et les diables sont enchaînés.

Et à chaque nuit qui suit la rupture de jeûne, Allâh azza wa djall affranchit des gens de l'enfer. Que Allâh fasse que nous soyons, vous et moi, au nombre des affranchis de l'enfer, durant ce mois béni. Je demande à ce que Allâh nous aide à jeûner, à veiller, à entretenir les relations avec les proches,

## PUBLICITÉ

### République Algérienne Démocratique & Populaire

#### Wilaya d'Alger

#### Circonscription Administrative de Dar El Beida

#### Commune de Dar El Beida

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et articles N° :65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public , la commune de Dar El Beida porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé au relance suite à une déclaration d'infirmité à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°: 19 /S.T /B.M /D.E.B /2023 relatif aux Divers Travaux des écoles décomposés en six (06) lots distincts: Lot 01: Réalisation d'une cantine scolaire +préau +salle polyvalente+ADM+logement d'astreinte+aménagement terrain de sport et aire de jeux pour les élèves sise : 1<sup>er</sup> Novembre centre-ville Commune De Dar El Beida .

Publié dans les quotidiens « MIDI LIBRE » et « الكورة نيوز » le 21/02/2024 et, ainsi que sur le BOMOP, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné le résultat suivant :

Attributaire provisoire du marché	Numéro d'identification fiscal de l'attributaire	Montant de la soumission en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Critères de choix	
					Note Technique /40	observation
ETB/TCE CHEBLI YOUNES	180260102160106	99.516.011,00DA	=	10 Mois	35/40	Entreprise retenue provisoirement

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix de la commission d'évaluation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Dar El Beida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux (conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 1 et 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.



IN GUEZZAM

# 10 milliards DA au projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine au réseau d'AEP

*Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w. In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de dinars au titre de la Loi de finances 2024.*

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence d'Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djadid), sur "le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji- Mokhtar sur une distance de 264 km", que ce projet "a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir".

A une question du député Omar Maâmar (MSP) concernant "les plans du ministère pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation", M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%.



Face à cette situation et en réponse aux demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir.

Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministre a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la réalisation de nouveaux systèmes

recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration.

Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épurées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif.

Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Bina) concernant le projet d'aménagement du plateau de Mostaganem sur une superficie de 6.000 hectares, M. Derbal a affirmé que ce projet était

divisé en deux lots, précisant que les services chargés de ce projet, en l'occurrence l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid), avaient finalisé toutes les procédures légales relatives à ces deux transactions et que les deux lots avaient été attribués à des entrepreneurs.

Il a ajouté que les travaux du premier lot concernant la réalisation des réseaux de captage des eaux et du réservoir d'eau se sont arrêtés à un taux de 56%, en raison de l'incapacité de l'entreprise chargée de la réalisation de parachever le projet, ce qui a entraîné la résiliation du contrat avec elle.

Quant au deuxième lot, son taux d'avancement est actuellement de 98%, en attendant les essais finaux des canalisations de distribution d'eau, qui sont tributaires du parachèvement des travaux du premier lot, a-t-il poursuivi.

En réponse à une question du député Mohamed Segres (Mouvement El-Bina) sur les mécanismes de réalisation de la sécurité hydrique, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que "la stratégie élaborée par son secteur et mise en œuvre à partir du programme important approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, garantira à court et à long termes la sécurité hydrique et alimentaire en Algérie".

Cette stratégie repose sur l'exploitation des eaux de surface pour l'eau potable et l'agriculture, la réalisation de forages pour l'exploitation des eaux souterraines à travers le territoire national et le transfert des eaux des zones les plus riches en cette ressource vers les zones en pénurie hydrique, en sus de l'approvisionnement en eau dessalée des régions côtières et celles situées à moins de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, a expliqué le ministre.

BATNA

## Les lauréats du concours de mémorisation du Saint Coran chez les malvoyants honorés

Les trois premiers lauréats de la première édition du concours de mémorisation du Saint Coran chez les malvoyants ont été honorés lors d'une cérémonie organisée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Batna par le bureau de wilaya de l'association nationale "Canne blanche" des malvoyants.

Toute l'attention de l'assistance nombreuse présente s'est focalisée sur la

plus jeune des participantes sacrées, Souha Khelifi, âgée de 10 ans, et Ahmed Aksa de Tigharghar âgé de 73 ans le plus vieux des lauréats de ce concours organisé à l'école coranique 1er-Novembre de Batna le 30 mars passé.

Quinze des 31 participants au concours tenu dans cinq épreuves (l'intégralité du Coran, la moitié, le quart, 4 Ahzab et 2 Ahzab) ont été pri-

més. L'objectif de l'initiative est de mettre en exergue les potentialités de cette catégorie, de distinguer ceux qui mémorisent le Saint Coran et susciter davantage d'intérêt pour cette catégorie, a indiqué Lamine Chebah, président du bureau de wilaya de l'association nationale "Canne blanche" des malvoyants.

Le concours est aussi une incitation des malvoyants grands et petits à

accorder une grande importance pour le Coran, sa mémorisation et son étude, a-t-il ajouté.

L'initiative d'une journée a attiré des participants de tous les âges des différentes communes de la wilaya et les efforts seront déployés pour donner aux prochaines éditions une dimension nationale, a indiqué, de son côté, Ghalia Moukhenache, membre du jury et de l'association.

## AGRICULTURE

# Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre durant la saison estivale

*Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.*



La déclaration de M. Cherfa est intervenue lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, en réponse à une question du député du Mouvement El Bina qui a appelé à fournir aux artisans boulangers et pâtisseries les matières premières directement des minoteries. A ce titre, le ministre a affirmé la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation. En ce qui concerne la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtisseries, M. Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution. Pour ce qui est de la régulation et du contrôle des produits de large consommation, notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel

des céréales (OAIC), ravitaille les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de l'OAIC pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités.

A cet effet, il a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre de 2024.

Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine ont été approvisionnées, dont 403 privées. Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre.

Répondant à une question du député du Mouvement El Bina Zouheir Farès sur le phénomène de clôture en plastique des exploitations agricoles, ainsi que les mesures prises pour éradiquer ce phénomène, le ministre a indiqué que l'ensemble des investisseurs agri-

coles ont été informés de l'interdiction de toute clôture de leurs exploitations agricoles par des moyens non conformes aux normes prévues par la loi ou sans l'obtention préalable d'une autorisation de l'Office national des terres agricoles (Onta).

Il a, en outre, mis en garde que l'Onta engage des procédures juridiques contre tout investisseur qui ne respecte pas les conditions en vigueur, ce qui peut entraîner la résiliation de l'acte de concession. Répondant à une question du député, Abdelhalim Zakour (Front Al Moustakbel) sur les délais fixés pour l'aménagement de l'hippodrome de la commune de Barika, M. Cherfa a précisé que cet hippodrome avait été réalisé en 1989 sur une surface de 32 hectares par la Société des courses hippiques et du pari mutuel, sans procéder à une régularisation de la propriété du terrain au profit de la Société, lequel relève toujours des domaines de l'Etat. Pour ces raisons, la société ne peut effectuer aucun investissement sur ce terrain car seul le propriétaire est habilité à le

faire.

Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage évoquées dans la question du député Anrab Sidi (RND), le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet.

Et d'ajouter que l'opération de vente de l'orge subventionnée pour l'année 2023 avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

D'après les chiffres avancés par le ministre, l'opération a permis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas. Le nouveau recensement, qui débutera du 19 mai au 17 juillet 2024, permettra d'ajuster le dispositif d'appui agricole pour une meilleure distribution de cette matière et la valorisation et la préservation de la ressource animale, a-t-il souligné.

Répondant à une question du député Mohamed Nini (Mouvement de la société pour la paix) concernant les mesures prises pour l'élargissement des surfaces irriguées dans la wilaya de Skikda, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'une wilaya agricole par excellence, dont la surface irriguée s'élève à 25.000 hectares, laquelle passera à 30.000 hectares dans le cadre du programme 2024.

Cherfa a évoqué également le plan du Gouvernement pour la lutte contre les feux de forêts, citant les mesures préventives dont l'acquisition de 12 avions et des drones qui seront réceptionnés juillet prochain.

## PÊCHE, EXAMEN DE VALIDATION DES ACQUIS

## 4.000 marins-pêcheurs concernés

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, jeudi à Tipasa, que ses services avaient recensé 4.000 marins-pêcheurs au niveau national concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que son secteur avait recensé près de 4.000 marins-

pêcheurs au niveau national, parmi les professionnels disposant d'une expérience dans l'exercice de la pêche mais sans papiers pour naviguer, d'où la préparation d'un cadre juridique sous forme d'examen de validation des acquis pour régulariser leur situation professionnelle à l'avenir.

A cet égard, le directeur de l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture à Cherchell, Ahmed Mustapha Ralem, a révélé que l'examen de validation des acquis dans le cadre de la loi sur la régularisation du statut des marins-pêcheurs sans papiers concerne 168 candi-

dates à l'école de Cherchell et se déroulera à la fin du mois d'avril. D'autre part, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a présidé la cérémonie de distribution des décisions d'attribution de petits locaux situés dans le port de pêche de Cherchell au profit des femmes artisanes spécialisées dans la couture des filets de pêche. A ce propos, M. Badani a souligné que la distribution des décisions d'attribution, première du genre dans la wilaya de Tipasa, s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la prise en charge des métiers de pêche

dans les ports de pêche, notamment la couture des filets qui exige de bonnes conditions de travail.

Il a ajouté que ses services sont parvenus, en collaboration avec le ministère des Transports en sa qualité de partie chargée de la gestion des ports, au recensement de 18 sites à travers les ports de pêche pouvant être transformés en espaces idoines pour la confection de filets de pêche, étant donné que ce travail nécessite une grande concentration et précision. Par ailleurs, en ce qui concerne la campagne de pêche au thon pour la prochaine saison, pré-

vue au cours du mois de mai prochain, le ministre a fait savoir que la part de l'Algérie a enregistré "une légère mais significative augmentation", soit une hausse de 20 tonnes par rapport à la campagne de l'année dernière, où la part de l'Algérie était de 2.026 tonnes. Les préparatifs sont en cours pour assurer le succès de la saison de cette année, qui verra également une augmentation du nombre de thoniers, passant de 32 unités l'année dernière à 34 navires cette année, soulignant que le coup d'envoi se fera depuis le port de pêche de Gouraya, dans la wilaya de Tipasa.



RUSSIE/RUPTURE D'UN BARRAGE DANS L'OURAL

# Plus de 4.000 personnes évacuées

« Plus de 4.000 personnes ont été évacuées d'une zone inondée à la suite de la rupture vendredi d'un barrage dans la région russe d'Orenbourg, dans l'Oural », ont annoncé hier samedi les autorités régionales.

« 4.208 personnes, dont 1 019 enfants, ont été évacuées », a annoncé sur Telegram le service de presse du gouverneur régional, Denis Pasler.

Au total, un peu plus de 2.500 maisons ont été « inondées » dans cette région frontalière du Kazakhstan, a-t-il précisé.

Les personnes évacuées sont redirigées « vers des centres d'hébergement temporaires », a précisé M. Pasler, annonçant des aides financières exceptionnelles.

Ces importantes inondations interviennent au lendemain de la rupture d'un barrage vendredi à Orsk, une ville située à la frontière avec le Kazakhstan voisin, a expliqué de son côté le parquet régional, qui suit le dossier.

Selon cette source, « un avertissement » à la mairie d'Orsk avait été donné en mars quant à une « violation de la législation sur la protection de la population et des



territoires contre les urgences naturelles et d'origine humaine ».

Selon les autorités régionales, le barrage, qui s'est partiellement effondré, est conçu officiellement pour un niveau de l'Oural, le grand fleuve de la région, de 5,5 m, contre 9,6 mètres actuellement.

Les autorités régionales ont de leur côté aussi évoqué la fonte des neiges qui entraîne « la montée » des cours d'eau dans la région – dont l'Oural – comme raison supplémentaire aux inondations.

Ces inondations dues à la fonte des neiges touchent également le Kazakhstan, pays

frontalier de la Russie, ce qui a poussé le président Kassym-Jomart Tokaïev à s'exprimer dans un discours télévisé.

Il a évoqué samedi « une catastrophe naturelle Peut-être la plus grande, en termes d'ampleur et de conséquences, de ces 80 dernières années. »

« La situation est difficile », a dit Kassym-Jomart Tokaïev, annonçant qu'« en raison des inondations, des situations d'urgence locales ont été déclarées dans dix régions du pays ».

R. I. / Agences

RDC

## Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attaques contre les Casques bleus

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné vendredi « dans les termes les plus forts » les récentes attaques contre la mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo (Monusco), dénonçant également le soutien militaire « étranger » à certains groupes armés.

Les membres du Conseil « ont condamné dans les termes les plus forts les récentes attaques contre la Monusco, son personnel et ses actifs, qui ont entraîné de graves blessures » pour des Casques bleus, selon cette déclaration publiée vendredi. En mars, huit Casques bleus ont notamment

été blessés dans une attaque à Saké, cité stratégique dans l'est du pays et un document interne de l'ONU a fait état en février d'un missile sol-air ayant visé un drone d'observation de la mission depuis une zone contrôlée par les rebelles du M23. A la demande de Kinshasa, la force onusienne a entamé son retrait, en commençant par la province du Sud-Kivu que les Casques bleus doivent avoir quitté d'ici le 30 avril.

Les phases suivantes pour le désengagement en l'Ituri et au Nord-Kivu ne sont pas programmées. Vendredi, le Conseil a répété son « soutien » à un retrait « pro-

gressif, responsable », appelant dans ce cadre les autorités congolaises à « prendre des mesures concrètes » pour éviter tout « vide sécuritaire » au Sud-Kivu. Il a également insisté sur le fait que les prochaines phases dépendraient des progrès mis en oeuvre.

Les membres du Conseil ont d'autre part « condamné le soutien militaire étranger apporté au M23 et à d'autres groupes armés opérant en RDC et exigé l'arrêt de ce soutien et le retrait immédiat de toute partie extérieure » du territoire.

R. I. / Agences

AMÉRIQUE LATINE

## Le Mexique rompt ses relations diplomatiques avec l'Equateur

Le Mexique a annoncé vendredi soir « la rupture immédiate » de ses relations diplomatiques avec l'Equateur, après que des policiers équatoriens ont fait irruption dans l'ambassade mexicaine pour y arrêter l'ancien vice-président Jorge Glas qui s'y était réfugié.

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a qualifié cette\* intervention de « violation flagrante du droit international et de la souveraineté du Mexique », dans un message sur le réseau social X.

« Le Mexique annonce la rupture immé-

diante des relations diplomatiques avec l'Equateur », a écrit peu après la ministre des Affaires étrangères Alicia Barcena, également sur X, évoquant par ailleurs « des blessures subies par le personnel diplomatique mexicain » lors de l'intervention dans son ambassade. Le Mexique avait accordé vendredi l'asile à Jorge Glas, réfugié depuis le 17 décembre dans son ambassade à Quito et visé par un mandat d'arrêt pour corruption présumée. Quito avait dans la foulée qualifié cette décision d'« illégale ». Le gouvernement équatorien a annoncé de son côté vendredi

que « Jorge Glas Espinel, condamné à une peine d'emprisonnement par la justice équatorienne, a été arrêté ce soir et placé sous les ordres des autorités compétentes », dans un communiqué du ministère de la Communication.

« Chaque ambassade a un objectif unique : servir d'espace diplomatique dans le but de renforcer les relations entre les pays », a expliqué le ministère équatorien de la Communication, en ajoutant qu'« aucun criminel ne peut être considéré comme une personne politiquement persécutée ».

R. I. / Agences

SÉNÉGAL

## Le président Faye nomme un gouvernement de 25 ministres

Le nouveau président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a nommé vendredi un nouveau gouvernement composé de 25 ministres et de cinq secrétaires d'Etat. Le gouvernement annoncé à la presse au palais présidentiel comporte 25 ministres, dont quatre femmes, aux Affaires étrangères, aux Pêches, à la Famille et à la Jeunesse et la Culture. Il inclut aussi cinq secrétaires d'Etat, tous des hommes. « Le gouvernement ici mis en place ce 5 avril 2024 est un gouvernement de rupture (...) c'est un gouvernement qui incarne le projet, une transformation systémique plébiscitée par le peuple sénégalais le 24 mars 2024 à travers une élection au premier tour avec 54,28% des suffrages » de M. Faye, a dit le Premier ministre Ousmane Sonko. La liste contient quelques noms de cadres du parti du président et du Premier ministre, le Pastef, en première ligne de la confrontation des dernières années avec l'ancien pouvoir.

SIERRA LEONE / DROGUE

## État d'urgence nationale face à la toxicomanie

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a déclaré l'état d'urgence nationale face à la toxicomanie, suite aux appels lancés à son gouvernement pour qu'il lutte contre la consommation croissante d'une drogue synthétique bon marché. Selon le gouvernement, cette drogue qui est « un mélange hautement addictif de marijuana, de tantanyl et de tramadol a causé des centaines de morts et des dommages psychiatriques chez de nombreux utilisateurs depuis son apparition en Sierra Leone il y a environ quatre ans ». Julius Maada Bio a annoncé l'état d'urgence nationale, déplorant ce qu'il a qualifié de « conséquences destructrices de cette drogue sur les fondements mêmes de notre pays : nos jeunes ». Il a indiqué qu'un « groupe de travail national » sur la toxicomanie serait mis en place pour mettre en œuvre une stratégie en cinq étapes, à même de garantir un « avenir sans drogue ». Selon des médias du pays, des communautés locales ont appelé le gouvernement à intervenir pour lutter contre le fléau de la drogue.

IRAN

## Trois terroristes arrêtés par la police près de Téhéran

Trois membres du groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech) ainsi que huit de leurs « complices », ont été arrêtés par la police iranienne près de la capitale Téhéran, a indiqué hier samedi l'agence de presse officielle Irna.

« La police de la province d'Alborz a arrêté trois membres de l'Etat islamique qui projetaient de perpétrer un attentat suicide lors de la fête de la fin du Ramadhan », a rapporté l'agence Irna, précisant que parmi les personnes arrêtées figurait « Mohammad Zaker, un membre important de ce groupe terroriste ». La police a aussi appréhendé « huit complices des terroristes », a ajouté l'agence. Dans la nuit de mercredi à jeudi, 15 membres des forces de l'ordre iraniennes et 18 assaillants ont été tués dans deux attaques perpétrées par un autre groupe terroriste, actif dans le sud-est de l'Iran, selon un nouveau bilan donné samedi par Irna. En janvier, l'EI a revendiqué deux attentats à la bombe à Kerman (sud) qui ont fait plus de 90 morts lors d'une cérémonie de commémoration. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière dans le pays depuis 1978.

R. I. / Agences

LIGUE 1 MOBILIS

# Le MCA et la JSS sans pitié, la JSK s'effondre dans le money-time

*Le Mouloudia d'Alger a consolidé sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant la lanterne-rouge, l'US Souf, sur le score de trois buts à zéro, en match disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 22e journée, ayant vu la JS Saoura "se réveiller", en allant s'imposer (2-1) chez l'ASO Chlef, au moment où la JS Kabylie s'est inclinée (1-0) à Biskra, alors qu'elle avait commencé par tenir bon pendant 97 minutes.*



Après avoir buté sur une défense ultra-hermétique des Soufis, le Doyen a fini par trouver la faille dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+3), grâce à son avant-centre Kheireddine Merzougui, ayant ouvert le score (1-0), avant que Zougrana et Ouattara ne corsent l'addition, respectivement aux 67' et 86'.

Un précieux succès, sans forcer, qui permet au MCA de porter son capital à 52 unités, alors que l'USS reste bon dernier, avec seulement sept points au compteur. De son côté, et après une longue série de mauvais résultats, à domicile comme à l'extérieur, la JS Kabylie avait commencé par avoir un petit sursaut d'orgueil à Biskra, où elle a tenu bon pendant plus de 97 minutes avant de s'effondrer à quelques encablures du coup de sifflet final, après un but assassin de Larbi Khoualed (1-0).

Une défaite qui enfonce un peu plus

les Canaris, déjà en crise avant cette 22e journée, et qui les oblige à réagir, au risque de chuter dangereusement dans les abysses du classement.

En revanche, avec ce succès à l'arrachée, les Zibans réalisent très une bonne affaire, en se hissant directement à la septième place, qu'ils occupent provisoirement seuls, avec 31 points. Pour sa part, la JSS, qui restait sur une défaite à domicile contre le MCA au cours de la précédente journée, s'est bien ressaisie ce week-end, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef.

Un succès assuré dès la première mi-temps, grâce aux réalisations de Souibaâ (32') et Fetouhi (45'+1), ayant permis aux Bécharois de réaliser une assez belle remontée au classement général, en passant provisoirement de la 11e à la 8e place, avec

30 points. Ce qui n'est pas le cas pour l'ASO Chlef, qui après ce revers inattendu à domicile reste scotché à sa 13e place, avec 24 points, et se voit sérieusement menacé de relégation.

En effet, les candidats au maintien ES Ben Aknoun et le MC Oran pointent juste derrière, avec respectivement 20 et 19 points, tout en ayant un match en retard chacun. Ce qui est loin d'arranger les affaires des Chéliens.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est le NC Magra qui avait réussi une bonne affaire, en repartant avec une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez le MC El Bayadh. Une victoire obtenue en toute fin de match, grâce à Demane (74') et Moussaoui (90'+6), et qui permet au NCM de se hisser provisoirement à la 12e place du classement général, avec 25 points, au moment où après

ce revers inattendu à domicile, le MCEB recule à la 10e place, avec 28 points.

Le bal de cette 22e journée s'était ouvert jeudi soir, avec une difficile mais précieuse victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de Sétif (2-1), ayant permis au Chabab de reprendre provisoirement la place de Dauphin, avec 38 points, alors que l'Aigle noir reste cinquième, avec 34 unités au compteur.

Les péripéties de cette 22e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs ES Ben Aknoun - USM Khenchela (15h45) et CS Constantine - Paradou AC (22h00). Pour sa part, le duel MC Oran - USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

LIGUE 1 MOBILIS

## L'entraîneur tunisien Zelfani annonce son départ de l'USMK



L'entraîneur tunisien Yamen Zelfani a annoncé son départ de l'USM Khenchela (Ligue 1 Mobilis de football), deux mois après son arrivée en remplacement de Nadir Leknaoui.

« J'annonce la fin de ma deuxième expérience en championnat algérien avec l'USMK, qui est la plus courte de ma carrière sportive. C'était un honneur pour moi d'entraîner l'USMK en six matchs avec un bilan de deux victoires, deux nuls, et deux défaites. J'ai trouvé l'équipe à la 10e place et je la

quitte à la 7e position avec un match en moins contre le CR Belouizdad », a-t-il écrit jeudi soir sur son compte Facebook. L'USMK est le deuxième club algérien dirigé par Zelfani (44 ans), après avoir eu une brève expérience en 2020 sur le banc de la JS Kabylie. Son compatriote Mourad El-Okbi avait démarré la saison avec l'USMK, avant de résilier son contrat en novembre dernier pour des raisons familiales et professionnelles.

En attendant la désignation d'un

nouvel entraîneur, la direction du club a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Abdeldjalil Louail.

La formation de Khenchela reste sur une élimination en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie concédée le 30 mars dernier à domicile face au MC Alger (1-2).

Les coéquipiers du capitaine Abdelhakim Sameur tenteront de se racheter samedi, en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (15h45), en match comptant pour la 22e journée du championnat.



## NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE LA MORT DU CYGNE



20h15

TMC

Deux adolescents découvrent le corps sans vie femme dans Central Park. Le médecin légiste ne parvient pas à déterminer exactement l'origine du décès. Des indices mènent Elliott Stabler à un sans-abri, témoin direct du meurtre. Mais celui-ci souffre d'aphasie et peut difficilement s'exprimer. Pour résoudre l'affaire, le détective refait équipe avec Olivia Benson. Ils découvrent bientôt que le mari de la victime entretenait une liaison. Un épisode haletant avec de nombreux rebondissements. On retrouve avec bonheur le duo Stabler/Benson.

## ACIDE



20h06

CANAL+

Dans le Nord de la France, Michal est employé dans une entreprise d'équipement de construction. Divorcé d'Elise, il partage avec elle la garde de leur fille Selma, qui, à 15 ans, vit très mal la séparation de ses parents. Parallèlement, Michal connaît une situation professionnelle tendue et a maille à partir avec la justice. Son seul rayon de lumière, Karin, qu'il compte rejoindre prochainement en Belgique. Seulement, tout se précipite quand, après une période caniculaire, des pluies acides commencent à s'abattre sur la région. Ces précipitations, extrêmement dangereuses sèment vite la panique.

## DONNE-MOI DES AILES



20h09

2

Thomas, qui vit chez sa mère depuis la séparation de ses parents, doit passer cinq semaines chez Christian, son père. L'adolescent délaisse donc les jeux vidéo, auxquels il est accro, pour se rendre en Camargue chez ce scientifique qui s'est mis en tête de trouver une route plus sûre pour la migration des oies. Contre toute attente, Thomas se prend finalement de passion pour les volatiles et décide de les emmener en Norvège avec son père. Quand les autorités sur place menacent de prendre les oiseaux, Thomas décide de les accompagner en ULM jusqu'en France.

## HUDSON ET REX SUSPECT N°1



20h10

3

Dans les vastes étendues sauvages de Terre-Neuve, un drame se noue lors d'une banale escapade. Une violente dispute éclate soudain entre Derek et Serena, poussant celle-ci à s'éclipser, seule, dans les contrées inhospitalières. Ne la voyant pas revenir, le jeune homme, inquiet, alerte les forces de l'ordre de St John qui se mobilisent immédiatement pour retrouver la jeune femme. Naturellement, les soupçons se cristallisent autour de Derek qui devient la cible prioritaire de cette enquête à haut risque. L'inspecteur Hudson et son équipe doivent faire preuve de la plus grande perspicacité.

# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE



## 4 MARIAGES ET UN ENTERREMENT



20h00

arte

À Londres, Charles, 32 ans, est un célibataire endurci qui a eu un grand nombre de conquêtes dans sa vie. Autour de lui, les mariages se multiplient et sa seule joie dans ces festivités est de retrouver son groupe d'amis. Parmi eux, il y a Scarlett, sa colocataire, Fiona, secrètement amoureuse de lui, Matthew et Gareth, un couple homosexuel, Tom, un aristocrate benêt, et David, son frère sourd-muet. Lors d'une noce, le jeune homme fait la connaissance de Carrie, une belle Américaine libérée dont il s'éprend...

## RWANDA, VERS L'APOCALYPSE



20h06

5

Un million de morts en trois mois : c'est l'effroyable bilan du génocide qui a ravagé le Rwanda à partir d'avril 1994. A l'époque, l'Elysée minimise les faits. Or, il apparaît désormais que la France a joué un rôle controversé dans ce massacre orchestré contre les Tutsis. La planification de cette catastrophe de grande ampleur a été mise au point par des élites, qui s'inspirèrent de l'expérience hitlérienne et oeuvrèrent à conditionner les esprits. L'analyse des faits remonte à 1959, quand le pays était encore sous tutelle belge. Elle se double de témoignages inédits, notamment celui de Paul Kagame, actuel président du Rwanda.

## SEULS FACE À L'ALASKA EXPÉDITION GRAND FROID



20h10

RMC  
DÉCOUVERTE

Parti en expédition, Marty s'aventure en terrain dangereux et échappe de peu à la mort lorsqu'il traverse la glace et tombe dans une eau gelée. Parallèlement, Lauro se rend dans une zone isolée, bien décidé à mettre en place un camp qui servira de base pour de futures explorations. Mike utilise des rondins de bois pour bâtir un pont qui lui permettra de franchir une rivière. Confronté à un manque de nourriture, Cub finit par trouver son salut en abattant un cerf. Enfin, Daniel doit faire face à divers obstacles pour rejoindre l'île où il désire capturer des loutres...

## LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie  
25

Swan Laurence reçoit une mystérieuse lettre d'Emilie Longuet, une très riche héritière. Pourtant, elle est morte depuis trois mois dans son château. Pendant ce temps, Alexina Laurence, mère du commissaire et amie de Geneviève, la secrétaire de la défunte, dirige une séance de spiritisme dans cette grande demeure. Le fantôme d'Emilie affirme à une domestique prénommée Daisy qu'Emilie a été assassinée. Mais le commissaire Laurence ne croit pas aux revenants. Il commence son enquête en soupçonnant tout le monde...

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com  
La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Fajr	04:48
Dohr	12:50
Asr	16:27
Maghreb	19:15
Icha	20:41

NORMALISATION ET AGRESSION CONTRE GHAZA

## DES MILLIERS DE MAROCAINS DANS LA RUE

*L'étau n'en finit plus de se resserrer sur les gens du Makhzen à cause de leur « deal du siècle » et de leur trahison de la cause palestinienne.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Plusieurs milliers de Marocains ont de nouveau manifesté vendredi soir à Casablanca en soutien au peuple palestinien, dénonçant les « massacres » sionistes dans la bande de Ghaza et les accords de normalisation entre le Makhzen et l'entité sioniste, ont rapporté des médias.

« La normalisation est une supercherie », « A bas l'occupation », a scandé la foule dans un quartier périphérique de la capitale économique marocaine, alors que l'agression sioniste contre les Palestiniens entre dimanche dans son septième mois. « On est venus pour dire +non+ aux massacres barbares que commettent les sionistes contre des civils palestiniens, contre les destructions à Ghaza (...) », a déclaré Mohammed Riahi, un des organisateurs. « La normalisation des Etats arabes avec l'entité sioniste lui donne le feu vert pour continuer ses tueries contre les civils », a affirmé Mohammed Ennouini, 51 ans, avocat de Casablanca.

Depuis fin 2020, le Maroc a noué des relations tous azimuts avec l'entité sioniste. Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre, plusieurs manifestations de grande ampleur ont eu lieu au Maroc pour réclamer une abrogation



de la normalisation. Selon le ministère de la Santé Palestinien, près de 33.100 personnes, la plupart des civils, sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le début de l'agression sioniste. Des dizaines de grands

manifs contre la normalisation-trahison ont déjà été organisés au Maroc depuis l'annonce du deal du siècle. Mais, la colère populaire continue d'aller crescendo depuis le début du massacre massif des

femmes et enfants palestiniens avec le silence complice des dirigeants marocains.

Cette immense colère de la rue et aggravée par une détresse sociale et une corruption endémique érigée en « marque de fabrique » du régime du Makhzen. C'est dire que les heures de ce régime sont bel et bien comptées.

K. H.

### ACCIDENT FERROVIAIRE UN TRAIN DÉRAILLE À CONSTANTINE

Trois wagons d'un train de transport de voyageurs ont fait une sortie du rail hier à Constantine. Selon la Protection Civile, l'accident est survenu à 01h24 au point kilométrique PK 73 entre les communes de Didouche Mourad et Zighoud Youcef. Le Protection Civile a tenu à rassurer qu'aucune victime n'a été enregistrée dans cet accident qui a causé l'arrêt du trafic ferroviaire depuis le début de matinée.

### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 172 000 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPES À OUARGLA

Les services du groupement de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla ont intercepté un camion chargé de plus de 172 000 comprimés de psychotropes de marque prégabaline.

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes à travers le territoire du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouargla, et suite à des informations parvenues aux unités du Groupement faisant état d'un camion transportant une importante quantité de psychotropes en provenance d'une wilaya voisine en direction des wilayas du nord, le camion a été intercepté sur la R.N. 03 au niveau du bassin Hamra, commune de Hassi Messaoud, Ouargla » a indiqué, un communiqué de ce corps de sécurité. La fouille du véhicule a permis la découverte d'« une

quantité importante de comprimés psychotropes estimée à 172050 comprimés de Pregabaline 300mg, une somme d'argent estimée à 265000 DZD, et des téléphones portables, ajoute la même source précisant que l'opération s'est soldée par la saisie de 2 camions et d'un véhicule utilisé pour le transport ainsi que l'arrestation de 8 suspects ».

Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des huit mis en cause pour crime de « contrebande du plus haut degré de dangerosité menaçant l'économie nationale, la santé publique et la sécurité nationale, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational utilisant un moyen de transport ».

Une enquête a été ouverte. Les suspects seront traduits devant les autorités judiciaires compétentes après accomplissement des procédures légales.

### CHINE

### Le séisme à Taïwan fait au moins 13 morts

Des hélicoptères ont continué hier samedi à évacuer des dizaines de touristes piégés depuis quatre jours par des éboulements dans un massif montagneux de l'est de l'île chinoise de Taïwan, secourue par un puissant séisme qui a fait au moins treize morts, selon un nouveau bilan.

Le tremblement de terre de magnitude 7,4, le plus puissant en 25 ans à Taïwan, a fait aussi six disparus et plus de 1.100 blessés. Les autorités locales ont revu à la hausse samedi le nombre de morts après avoir récupéré trois corps localisés la veille sur un chemin de randonnée. Plus de 600 personnes restaient bloquées dans des tunnels ou des zones isolées par des glissements de terrain, alors que les secours ont livré des vivres par hélicoptère à de nombreux habitants isolés, selon l'agence locale des catastrophes. Sur l'épicentre du séisme, Hualien, une ville de 100.000 habitants sur la côte orientale, a subi plus de 300 répliques depuis mercredi, dont une secousse de magnitude 5,2 samedi matin.

Selon un rapport préliminaire du Centre local de recherche sur le génie sismique publié vendredi, 84 bâtiments ont été « gravement endommagés » par le tremblement de terre, la plupart dans le comté de Hualien, situé à une centaine de kilomètres au sud-est de Taipei.

### DANS LE SECTEUR DE MAHBES

### L'Armée sahraouie cible des retranchements des forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, leur infligeant de « lourdes pertes humaines et matérielles », a indiqué le commissariat politique de l'Armée sahraouie dans son communiqué militaire. « Dans le cadre de la guerre de libération menée par l'Armée sahraouie, des unités avancées ont ciblé, vendredi, par d'intenses bombardements, le poste de commandement d'un bataillon des forces d'occupation marocaines dans la région d'Amirat Lemkhinza dans le secteur de Mahbes », a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui subissent de « lourdes pertes humaines et matérielles » dans leurs rangs, a conclu le communiqué.